L’Office Central de la Coopération à l’Ecole de la Loire, mouvement pédagogique qui développe au sein des écoles et établissements les valeurs de la coopération au service des apprentissages, vous présente son bulletin de rentrée 2022.

Vous pouvez retrouver toutes les informations, les projets et les ressources pédagogiques sur notre site <https://ad42.occe.coop>

Pour cette année scolaire, l’OCCE de la Loire a 3 grandes missions:

* **Formation à la pédagogie coopérative | dans l’établissement scolaire ou en stage thématique.**

L’OCCE propose des formations à destination des enseignants. Elles sont centrées sur les fondamentaux de la classe coopérative et sur l’évolution des pratiques professionnelles :

• Les fondamentaux de la classe coopérative : animation de conseils de coop, conduite de projet, gestion de la coopérative..., méthodes d’apprentissage en coopération.

• Les pratiques professionnelles favorisant l’instauration d’un climat scolaire serein propice aux apprentissages : estime de soi, résolution non-violente des conflits, stratégie d’équipes, empathie...

• Les approches coopératives à travers des projets spécifiques : l’éducation à la citoyenneté, la production d’écrits et la lecture, l’éducation aux médias, le développement durable…

* **Animation de projets coopératifs | lire-écrire, environnement et citoyenneté.**

• Mise en place de projets autour des thématiques telles que les droits de l’enfant, l’environnement, la culture artistique et littéraire, la citoyenneté... pour enseigner différemment tout en s’inscrivant dans les programmes scolaires et les compétences du socle commun.

• Propositions et développements d’outils coopératifs pour les élèves, aide et ressources pédagogiques pour toute activité coopérative : agenda coopératif, jeux coopératifs, malles pédagogiques, Revue Animation & Education, Conservatoire des pratiques coopératives (http://conservatoire.occe.coop)…

* **Gestion des coopératives scolaires | accompagnement technique et pédagogique sur tout le territoire.**

Adhérer à l’OCCE, c’est bénéficier d’une :

• Gestion financière au service du projet : suivis comptables et agrément, outils comptables, formation du mandataire à la gestion de la coopérative.

• Aide et assistance pour les questions juridiques et assurances.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire coopérative!

Pour tout renseignement complémentaire, n’hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

L’équipe OCCE 42